



Journée Régionale

Comment renforcer la Prévention des discriminations et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la politique de la ville ?

Le 3 juillet 2019 de 9h à 16h45 -Espace Casadesus - 35 Route d'Avesnes à Louvroil

Programme

9h30 Ouverture

- Nadia TERKI, Vice-Présidente, Agglomération Maubeuge Val de Sambre
- Daniel BARNIER, Préfet délégué pour l'égalité des chances, Vice-Président de l'IREV

9h45 Temps de cadrage en présence de :

- Yannick L'HORTY, économiste, professeur à l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée et directeur de recherche au CNRS
- Caroline PLESNAGE, Directrice Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité

11h Les acteur.rice.s des Contrats de Ville s'engagent : le BarCamp de l'égalité

Le BarCamp est constitué d'espaces représentant chacun une initiative. Un pitch de chacune des initiatives sera effectué au début de chaque période, de manière à ce que les participant.e.s puissent en choisir trois selon les sujets de discussion qui les intéressent pour leur territoire.

L'idée d'un bar camp est simple : pas de spectateur.rice, tous participant.e.s. Ainsi, il s'agit de pouvoir écouter et discuter autour de trois actions différentes qui pourront servir d'inspiration pour les participants, notamment dans la production de leur démarche de prévention et de lutte contre les discriminations. A partir de leur expérience, les participant.e.s viennent aussi enrichir l'initiative présentée. L'objectif étant d'alimenter la réflexion collective, nous vous proposons d'organiser les 3 séquences du BarCamp autour du repas.

Les trois temps forts du BarCamp :

11h-12h : La mise en appétit

12h30-13h30 : Plats à partager

14h-15h : Café (ou thé) accompagné

L'objectif principal de ces temps d'échanges est de permettre aux participant.e.s de s'inspirer et de faire naître des idées pouvant être intégrées dans la stratégie du territoire. Chaque territoire ayant ses spécificités, les actions présentées se voudront variées.

15h15 : Table ronde :

Restitution et partage des acquis du BarCamp avec des représentants des différents partenaires des contrats de ville

16h30 : Conclusion : Milouda ALA, Présidente de l'IREV, Conseillère régionale Hauts-de-France



AGGLOMÉRATION MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE

Thèmes et initiatives du BarCamp¹ :

| Thèmes | Sujets / Objectifs de la discussion |
|--|--|
| <p>Initier, conduire et pérenniser un plan de prévention des discriminations Quel pilotage technique et politique des démarches territoriales ?</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Comment permettre l'émergence d'une dynamique territoriale autour de ces sujets ? Comment favoriser l'émergence d'un plan de lutte territorial ? <i>Avec Déborah Facon, chargée de mission politique de la ville - MEL</i> 2. Comment anime-t-on cette dynamique territoriale ? <i>Avec Jean-Christophe Chantrelle, chargé de mission politique - AMVS</i> 3. Comment réussir à convaincre ? Portage politique et technique |
| <p>Mobiliser les partenaires du contrat de ville pour agir dans les différents domaines : exemples dans l'emploi et le logement</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Quelles possibilités d'action dans le domaine de l'emploi ? quels outils mobiliser ? <i>Avec</i> - <i>Marion Duval, cheffe de projet FACE MEL</i> - <i>Christelle Lecomte, Directrice Générale - GIP Réussir en Sambre Avesnois</i> 2. Employeurs publics : un devoir d'exemplarité <i>Avec</i> - <i>Jonathan Larivière, Responsable Politique de la ville et Démocratie Participative - Mairie de Hazebrouck</i> - <i>Sophie Lasne, Responsable de site, Ecole de la deuxième chance - Maubeuge</i> 3. Prévenir les risques de discrimination dans le champ du logement <i>Avec Jean-Luc Vandestienne, chargé de mission, Union Régionale Habitat Hauts-de-France</i> |

¹ Thèmes susceptibles d'être modifiés suivant le nombre de participants et les disponibilités de chacun de nos intervenants.

| | |
|---|--|
| <p>Mobiliser les partenaires du contrat de ville pour agir dans les différents domaines : exemples dans le domaine de la santé</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Etat des lieux et échanges autour du guide « Vers plus d'égalité en santé » <i>Avec Monsieur Alexis Moreau, Directeur Adjoint, Migrations Santé Alsace</i> 2. Quelles initiatives engagées sur le territoire ? Quel procédé ? <i>Avec Déborah Facon chargée de mission politique de la ville - MEL</i> 3. Comment intégrer une démarche et des actions de prévention des discriminations dans le cadre de l'Atelier Santé Ville ? <i>[temps réservé aux Ateliers Santé Ville]</i> |
| <p>Approche intégrée Egalité femmes-hommes dans les contrats de ville</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en avant des initiatives autour de l'égalité entre les femmes et les hommes <i>Avec Chloé Ollivier, Chargée de mission Contrat de Ville - Valenciennes Métropole</i> 2. Des démarches correctrices toujours nécessaires <i>Avec :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Matthieu Guittet, Chef de Projet Territoire - Mairie de Quartier de Fives</i> - <i>Ratiba Mokri, association « Chez Djouheur - Lille</i> 3. Qualifier les acteurs : un préalable ? <i>Avec Maleka Dilmi, Consultante Egalité, CORIF</i> |
| <p>Au plus proche des habitants : une dynamique pour les citoyens et par les citoyens</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Comment favoriser la mobilisation citoyenne autour de ces questions ? <i>Avec :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Marie-Chantal Zingiro, Collectif Kif Kif - Lille</i> - <i>Rodrigo Lupo, Président de l'association pour l'Egalité des chances - Maubeuge</i> - <i>Emilie Cuenca, Responsable de la maison de la famille de l'AGSS</i> - <i>Dominique Dacosse, Adjointe au maire de Neuf-Mesnil</i> - <i>Ouarda Samoudi, Référente secteur jeunesse, Centre Social Basse Masure - Roubaix</i> 2. Ecouter et accompagner les victimes <i>Avec</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nathalie Flaszewski, Secrétaire Générale - Conseil Départemental de l'Accès au Droit Du Nord</i> - <i>Marie-Chantal Zingiro, Collectif Kif Kif - Lille</i> - <i>Yannick Lecerf, Educateur à la Sauvegarde du Nord - Maubeuge</i> - <i>Aurélié Fartek, Responsable du service d'aide aux victimes de l'AJAR - SAVU Valenciennes, Cambrai, Avesnes sur Helpe</i> - <i>Nasser Achour, délégué du Défenseur des droits</i> |



Journée Régionale

Comment renforcer la Prévention des discriminations et de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la politique de la ville ?

Le 3 juillet 2019 de 9h à 16h45 -Espace Casadesus - 35 Route d'Avesnes à Louvroil

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 redéfinit les champs d'intervention et les objectifs de la politique de la ville. Dans ce cadre, la politique de la ville se caractérise comme « *une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitant.e.s* ». Elle se donne l'objectif de « *lutter contre les inégalités de tous ordres* » dans des domaines tel que l'habitat, l'éducation, la culture et la santé, tout en promouvant la participation des habitants. Par ailleurs, l'article 1 de cette loi met en avant la volonté de la politique de ville à « *concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers défavorisés, notamment celles liées au lieu de résidence et à l'origine réelle ou supposée.* » (Loi du 21 février 2014, article 1, extraits)

Les axes transversaux des Contrats de Ville

La lutte contre les discriminations, l'égalité entre les femmes et les hommes et le soutien à la jeunesse sont les axes transversaux des contrats de ville et doivent donc être présents dans les trois piliers des contrats. Afin de garantir au mieux le développement de ces axes dans les territoires, l'élaboration de plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations, ciblant prioritairement les critères de l'origine et de lieu de résidence, est rendue obligatoire (annexe du contrat de ville). Cependant, sur 40 contrats de ville dans les Hauts-de-France, seuls quelques plans territoriaux ont vu le jour depuis 2015.

De la même façon, la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes constitue une priorité d'intervention des contrats de ville. L'observation fine des situations étant désormais éclairée par la mise à disposition de statistiques genrées révélant des écarts importants et des situations particulièrement précaires pour les femmes habitant dans des quartiers prioritaires, légitime si besoin était, la nécessité d'agir. Place des femmes dans l'espace public, levée des freins à l'emploi des femmes constituent des priorités de la Mobilisation nationale pour les habitants des quartiers, de même que la prise en considération la dimension du genre dans les demandes de subvention et la mise en place de mesures incitatives.

Evaluation et Rénovation des contrats de ville : une occasion à saisir

L'évaluation à mi-parcours des contrats de ville prévue par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 et la rénovation des contrats de ville prévue pour juillet 2019 prenant la forme d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques comme le précise la circulaire du 22 janvier 2019, représentent deux opportunités permettant de se saisir plus directement des questions de discriminations et d'égalité. En effet, la rénovation des contrats de ville se donne comme objectif d'apporter du sens à la stratégie de cohésion des territoires et représente un moyen d'adopter une approche intégrée de l'égalité dans les démarches territoriales. Par ailleurs, les évaluations ayant permis de faire le bilan quant à ces enjeux, des actions spécifiques restent nécessaires, le cas échéant, pour corriger les inégalités de traitement constatées. Face à ces enjeux et ces nouveaux défis, cette journée régionale semble donc être une opportunité pour l'ensemble des acteur.rice.s de la politique de la ville des Hauts-de-France afin de discuter, d'échanger autour de ces questions, tout en s'inspirant des différentes initiatives mises en œuvre dans l'ensemble de la région.